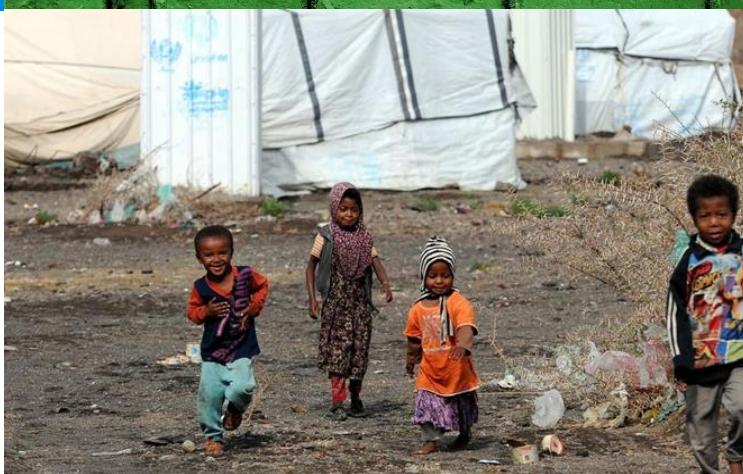
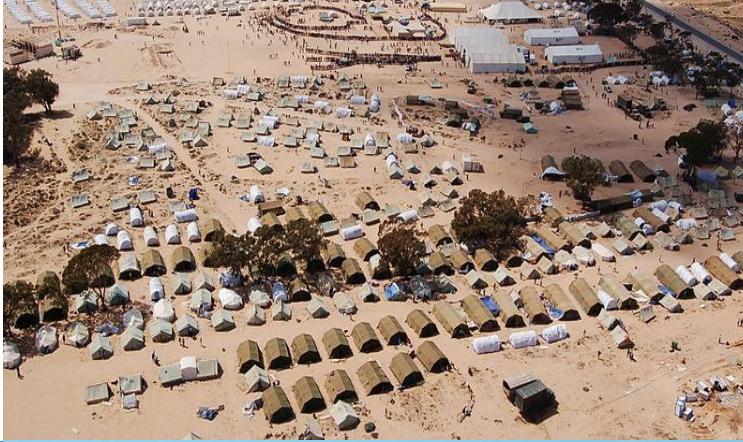


OBSERVATOIRE  
PHAROS

Pluralisme culturel  
et religieux

# DOSSIER SPÉCIAL – JOURNÉE MONDIALE DES RÉFUGIÉS

20 juin 2019



**OBSERVATOIREPHAROS**

33 rue Godot de Mauroy, 75009, PARIS  
contact@observatoirepharos.com  
<http://www.observatoirepharos.com>

## Dossier spécial – Journée mondiale des réfugiés 2019

Cette publication a été réalisée par l'Observatoire Pharos dans le cadre de la journée mondiale des réfugiés. Le contenu des articles ne reflète pas nécessairement le point de vue de l'organisation mais de leurs auteurs respectifs.

Les documents qui se trouvent sur le site Internet de l'Observatoire Pharos peuvent être reproduits ou affichés, distribués ou utilisés publiquement à des fins non commerciales, mais seulement en présence de la mention de l'Observatoire Pharos et, le cas échéant de l'auteur (Observateur junior), comme en étant la source.

© Observatoire Pharos, juin 2019

Crédits photos couverture :

- Le camp de réfugiés de Choucha à coté de Ras Jedir, au sud de la Tunisie, par [Tab59](#), Dusseldorf, Allemagne, [Wikipedia](#), CC BY-SA 2.0
- Réfugiés syriens en Grèce, Jim Jack, Licence Pixabay
- *Перехід цивільних осіб через лінію фронту (Chevauchement des axes civils de part et d'autre de la ligne de front)*, par [UNICEF Ukraine](#), 2015, A. Filippov, Flickr, CC BY 2.0.
- Drapeau de l'Arabie Saoudite, [Flag](#). Licence Pixabay Public domain
- *Lost Childhoods : Children are seen in front of makeshift tents at Darwan refugee camp in Amran north of Sana'a, Yemen*, by [Felton Davis](#). Flickr, CC BY 2.0.



## L'OBSERVATOIRE PHAROS

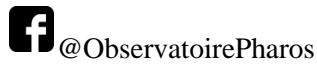
L'Observatoire Pharos est présidé par M. Jean Arnold De Clermont et dirigé par M. Pierre Morel. Il constitue une plateforme de réflexion-action, fédérant un réseau d'étudiants, de chercheurs, journalistes, activistes, diplomates autour des questions de pluralisme des cultures et des religions.

Le site internet en accès libre est dédié à la production d'une veille d'actualité. Depuis sa création, l'Observatoire a publié près de 1600 articles, couvrant 65 pays. Près de 40 bénévoles, nommés Observateurs Juniors publient régulièrement. L'Observatoire Pharos s'engage aussi sur le terrain en étroite collaboration avec des partenaires locaux. Depuis 2016, la plupart de ces actions s'inscrivent dans un programme de soutien aux défenseurs du pluralisme.

## ÉDITO

À l'occasion de la **journée mondiale des réfugiés**, les bénévoles de l'Observatoire Pharos publient un état des lieux de la situation des réfugiés dans le monde. Ils réunissent dans un dossier leurs analyses. En plus de nous offrir un panorama général de leur situation, ils veillent à apporter une réflexion au prisme du pluralisme des cultures et des religions. Cette année leur analyse portera sur plusieurs pays : les pays du Golfe, la Tunisie, l'Arabie Saoudite, le Portugal, le Costa Rica, la Colombie et l'Ukraine.

Pour vous abonner aux veilles : [www.observatoirepharos.com](http://www.observatoirepharos.com)



## Sommaire

L'inexistence du statut de réfugié dans le Golfe face aux priorités sociales internes .....	4
La situation des « réfugiés » en Tunisie, une réponse bien trop imparfaite.....	7
Réfugiés : une question encore marginale en Arabie saoudite .....	12
Accueil des réfugiés au Portugal : un bilan globalement positif, mais des défis encore réels.....	14
Les réfugiés nicaraguayens au Costa Rica, dans l'attente.....	18
Réfugiés, déplacés internes, un défi titanesque pour la Colombie.....	21
Conflit en Ukraine. : Identité, droits et avenir des réfugiés et habitants des zones de conflit et d'occupation.....	26



## L'inexistence du statut de réfugié dans le Golfe face aux priorités sociales internes



**Anouchka LINGLART**

À Sciences Po Lille en master de Stratégie, Intelligence et Gestion des risques, Anouchka a eu l'opportunité de se spécialiser en RI. Grâce à des cours sur la géopolitique du Moyen-Orient et l'histoire de l'Islam, elle s'est familiarisée avec les tensions culturelles et religieuses de la région. Son expérience au National Model United Nations New York à travailler sur les problématiques du HCR l'a sensibilisée aux lacunes persistantes en matière de protection des minorités ethniques déplacées.

Dès décembre 2014, à l'occasion de la publication du rapport [Left out in the cold: Syrian refugees abandoned by the international community](#), Sherif Elsayed-Ali, responsable du programme Droits des réfugiés et des migrants d'Amnesty International, fustigeait les pays du Golfe pour leur refus d'ouvrir leurs portes. Il ajoutait : « *Les liens linguistiques et religieux devraient placer les États du Golfe persique au premier rang des pays offrant l'asile aux réfugiés qui fuient la persécution et les crimes de guerre en Syrie* ». Alors que la Turquie, le Liban et la Jordanie ont accueilli la plupart des réfugiés syriens, les États du Golfe, pourtant riches, arabophones et musulmans, ont jusqu'à présent rejeté l'accueil de ces exilés. Le titre de réfugié ne fait d'ailleurs pas partie de leur vocabulaire juridique, ce qui ne signifie toutefois pas qu'ils n'entretiennent aucun lien avec les migrants.

### Des politiques nationales de citoyenneté restrictives qui priment sur le droit international

Parmi les facteurs contribuant au refus des pays du Golfe d'accueillir des réfugiés figurent la faible prégnance d'une tradition humanitaire et, en termes juridiques, la non-signature de la Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés. En ce sens, ils ne sont pas soumis à l'obligation d'accorder l'asile aux personnes fuyant les conflits et la persécution ni de mettre en place des camps de réfugiés. Ce choix est intrinsèquement lié aux conditions très restrictives d'accès à la citoyenneté en vigueur dans ces États où le système de parenté est prédominant.

Ainsi, au Qatar, il est impératif d'être né ou d'être descendant d'une personne née dans le pays avant 1930. Aux Emirats Arabes Unis, la date est fixée à 1925 tandis qu'en Arabie Saoudite, il s'agit de l'année 1914. Les travailleurs immigrés eux-mêmes – dont les motivations initiales ne sont pas nécessairement économiques, à l'instar des populations palestiniennes – ne possèdent le plus souvent qu'un statut de résident temporaire, révocable à tout moment. Originaires d'Asie du Sud essentiellement, ils peuvent représenter

## Dossier spécial – Journée mondiale des réfugiés 2019

numériquement jusqu'à cinq fois plus de personnes que les populations natives au Qatar, aux Émirats arabes unis et au Koweït. Les royaumes refusent donc l'accueil de réfugiés au motif de voir leur identité dissoute par la supériorité numérique des migrants au détriment des ressortissants nationaux.

### Un attachement au conservatisme sociétal comme garant de la sécurité

En dehors des motivations juridiques et démographiques, cette problématique bouleverse les considérations sécuritaires des régimes en place. Pour ces pays très jeunes et conservateurs, une transformation de l'ordre social représente un risque de déstabilisation majeur par crainte d'une contamination des idées dites « subversives ». Lors des printemps arabes de 2011, l'Arabie saoudite a soutenu militairement l'écrasement des vagues de soulèvement par le pouvoir sunnite. Dans le contexte d'afflux de Syriens fuyant la guerre, la politique des États du Golfe en la matière est d'autant plus restrictive que ces pays ont participé à la crise en finançant et en armant des groupes rebelles et craignent désormais la vengeance des fidèles de Bachar al-Assad. Il ne s'agit donc pas seulement de se protéger de toutes velléités contestatrices mais également du radicalisme islamiste et des actes terroristes. De plus, les pétromonarchies sont d'autant plus réfractaires à ce qu'elles perçoivent comme une source de danger que leurs préoccupations sont ailleurs. Depuis 2015, l'Arabie Saoudite et les émirats arabes unis, mais également le Bahreïn et le Koweït, concentrent une grande partie de leurs efforts au Yémen, dans la guerre contre les rebelles chiites houtis. Selon Sara Hashash, attachée de presse Moyen-Orient et Afrique du Nord pour Amnesty International, le refus de prise en compte de ces demandeurs d'asile de la part des pays du Golfe est « absolument scandaleux ».

### Des Syriens accueillis sans le statut de réfugié

Toutefois, les gouvernements répondent à ces accusations de négligence en affirmant que ces politiques ne signifient pas qu'aucun Syrien n'a été accueilli dans leurs territoires. Certains ont pu rejoindre en tant qu'« invités » des membres de leur famille déjà établis comme travailleurs dans le Golfe avant que la guerre civile n'éclate. Ces derniers, qui ont contribué au développement économique du Golfe, ont parfois pu voir leurs permis de travail – dont le prix a considérablement augmenté – et de résidence étendus. Cependant, ce statut extrêmement précaire ne garantit pas l'accès à l'éducation et aux services de santé ni la protection contre le refoulement permis par le statut de réfugiés. De plus, la priorité est donnée aux personnes hautement qualifiées, telles que les médecins et les avocats. Aussi, il résulte de ces arrangements peu structurés une grande difficulté à distinguer les Syriens ayant rejoint le Golfe parce que la guerre les y a poussés, des travailleurs migrants présents depuis plus longtemps. D'après les estimations de la Banque mondiale, ils étaient moins de 250 000 dans la région en 2010, près de 1,4 millions en 2013 et 1,2 millions en 2017.

### Un soutien financier toutefois peu transparent

Par ailleurs, les États du Golfe aiment à rappeler qu'ils ont financièrement soutenu les déplacés syriens à hauteur de 900 millions de dollars en 2015. Il s'agit de fonds apportés à des organisations non-gouvernementales ainsi que de dons émanant de particuliers. Cette démarche s'inscrit notamment comme réponse au devoir de *zakat*, troisième pilier de l'islam, qui réfère à l'aumône que doit verser chaque musulman par solidarité envers les pauvres mais aussi les orphelins, les sans-emplois, les victimes de catastrophes naturelles et plus généralement les personnes dans le besoin. Cependant, le montant global accordé est à relativiser au regard de l'aide fournie par d'autres pays, à l'instar des États-Unis où elle est quatre fois plus importante. Aussi, des soupçons sont parfois soulevés quant à la nature des contributions de ces pays : par exemple, les dons saoudiens pour accompagner le déplacement de réfugiés yéménites, notamment vers Djibouti, ne sont pas coordonnés par le Haut-Commissariat pour les Réfugiés. Si ce système est légal, il induit une large opacité en termes de traçabilité, à tel point que les sommes attribuées, tout comme leurs fins, ne sont pas connues. Ainsi, au nom de l'aide humanitaire, l'Arabie saoudite a, entre autres, été accusée d'aspirer à diffuser le wahhabisme, mouvement ultrarigoriste de l'islam qu'elle supporte en interne, par la construction de mosquées et d'écoles.

## Dossier spécial – Journée mondiale des réfugiés 2019

### Des pays accusés de manquer à leur devoir moral par la société civile

Néanmoins, ces politiques restrictives ne font pas l'unanimité, y compris sur le plan domestique. La société civile a ainsi pu faire entendre sa désapprobation à l'occasion de la crise migratoire de 2015, qui a marqué l'opinion publique à travers la figure d'Aylan Kurdi, petit Syrien de trois ans retrouvé mort noyé en tentant de rejoindre le Vieux Continent avec ses parents et son frère. Lors d'une interview, son père avait ainsi déclaré : « *Je veux que les gouvernements arabes, et non les pays européens, voient ce qui est arrivé à mes enfants et qu'ils aident les gens* ». Rapidement sur Twitter, en langue arabe, se sont multipliées les exhortations aux pétromonarchies de se montrer davantage volontaires. Le symbole utilisé et diffusé fut le hashtag « Accueillir des réfugiés est une obligation pour le Golfe ». Il a notamment souvent été rappelé que les Koweïtiens avaient auparavant pu profiter du refuge offert par la Syrie lors de la première guerre du Golfe.

Nées de la société civile, ces remises en question ont rapidement été reprises par des intellectuels arabes mais également d'éminents chefs religieux. Ainsi, le 29 août 2015, le cheikh saoudien Salman Al-Ouda tweetait en arabe : « *Dieu, je me plains à toi. Les consciences sont-elles mortes ? Pourquoi des nations aisées comme les pays du Golfe ne font-elles rien pour participer à l'accueil des réfugiés ? #DeuxcentsSyriensmusulmansmortsdanslamer* », des paroles partagées par plusieurs milliers d'utilisateurs. En Occident également, l'attitude des pays du Golfe est contestée par des ONG comme Oxfam, dont le responsable des politiques relatives à la crise en Syrie, Daniel Gorevan, a estimé qu'ils pourraient « *à l'évidence en faire bien plus* » pour les réfugiés syriens en instaurant des dispositifs d'immigration légale.

### Au Qatar, un tournant dans la reconnaissance du droit d'asile

Au Qatar, une évolution notable pourrait ouvrir sur des progrès encourageants. En septembre 2018, le pays a adopté la loi n°11/2018 dite « Organiser l'asile politique », ainsi qu'une loi abolissant les autorisations de sortie pour la plupart des travailleurs migrants et une autre autorisant pour la première fois l'octroi du statut de résident permanent. Cette loi n°11/2018 permet, pour la première fois dans un pays de la région, de définir les conditions régissant les procédures que doivent suivre les demandeurs d'asile, à savoir, selon l'article premier « *toute personne en dehors de son pays de nationalité ou de résidence habituelle qui est incapable ou ne souhaitant pas rentrer dans ce pays en raison d'une crainte justifiée d'exécution ou de punition corporelle, de torture, de traitements inhumains ou dégradants, ou de persécution et ce, en raison de son appartenance ethnique, de sa religion ou de son affiliation à un groupe social spécifique, ou en raison de ses convictions politiques* ». Cette initiative s'inscrit dans un contexte de blocus imposé depuis juin 2017 au Qatar, auquel il a répondu par l'annonce de réformes d'ouverture visant à promouvoir les droits humains. Elles ont d'ailleurs été présentées par Human Rights Watch dans son Rapport mondial 2018 comme « *certaines des normes internationales les plus progressistes en la matière dans la région du Golfe* », si elles étaient effectivement suivies d'effets. Toutefois, cette loi, bien qu'elle reconnaissse aux « *bénéficiaires d'asile politique* » – tels que les réfugiés sont appelés dans le texte – le droit au logement, aux allocations de chômage et à la libre circulation, contient également de lourdes restrictions. Ainsi, ceux-ci se voient obligés d'obtenir une autorisation pour quitter le lieu de résidence que le gouvernement leur attribue, ce qui contrevient au Pacte international relatif aux droits civils et politiques auquel le Qatar a pourtant adhéré en 2018. Il n'en demeure pas moins que la promulgation de la loi représente une avancée considérable pour la région, qui pourrait à terme servir d'inspiration aux voisins du petit émirat.

Image : *Lost Childhoods : Children are seen in front of makeshift tents at Darwan refugee camp in Amran north of Sana'a, Yemen*, by Felton Davis. Flickr, CC BY 2.0.

Pour aller plus loin.

[Amnesty International – Left out in the cold, Syrian refugees abandoned by the international community](#)



## La situation des « réfugiés » en Tunisie, une réponse bien trop imparfaite



**Anna GRASSO**

Anna connaît la Tunisie depuis son premier séjour au cours de l'été 2007. Lors de son deuxième Master religion et société à l'IEP d'Aix-en-Provence et suite aux divers événements au cours de l'année 2010-2011, elle a rédigé un mémoire de recherche sur le rapport entre la religion et l'État en Tunisie au lendemain de la révolution du jasmin. En 2012 elle a obtenu un Contrat Doctoral pour approfondir ce travail. Elle a eu l'opportunité d'enseigner les relations internationales aux étudiants en deuxième année de Sciences Po-Aix.

Mercredi 24 avril 2019, le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a organisé une conférence de presse pour présenter l'actuelle situation des réfugiés et demandeurs d'asile en Tunisie. Vincent Cochetel, envoyé spécial du HCR, a déclaré qu'il y aurait un total de 1 581 demandeurs d'asile et de 211 réfugiés dans le pays. La plupart seraient de nationalité syrienne (1 031) ainsi qu'originaires d'Érythrée, d'Éthiopie, de la Somalie, du Soudan, de l'Irak, du Yémen, de la Palestine et du Cameroun.

### Controverse à propos du rôle du HCR en Tunisie : le cas du camp de Médenine

M. Cochetel a fait état de la situation alarmante au sein du camp de Médenine qui accueille principalement des demandeurs d'asile originaire des pays d'Afrique subsaharienne. Il y aurait des tensions grandissantes entre les demandeurs d'asile et les habitants de la région. Cette situation est symptomatique de la surcharge de personnes dans le camp et du besoin de mieux répartir ces individus.

La visite de M. Cochetel se fait sous fond d'une controverse concernant son comportement vis-à-vis des habitants du camp. En effet, dans un article paru dans le Huffington Post Maghreb, la journaliste Wafa Samoud relate les accusations prononcées de la part des représentants du forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES), une organisation non gouvernementale tunisienne qui milite pour défendre les droits économiques et sociaux des populations sur le plan national et international, dont le droit des migrants. Selon le témoignage des habitants de ce camp (reportés sur la page facebook du FTDES ainsi qu'une vidéo prise à son insu), durant sa visite M.Cochetel « aurait eu un ton agressif voir insultant envers eux ».

## Dossier spécial – Journée mondiale des réfugiés 2019

Un [rapport](#) du FTDES publié en janvier 2019 et basé sur une enquête de terrain menée en 2018 fait état de la situation. Les problèmes soulevés par les habitants de ce camp concernent notamment les mauvaises conditions de vie et d'hygiène, la difficulté à pouvoir obtenir de la nourriture, le manque de personnel compétent, l'absence d'interprètes pour ceux qui ne maîtrisent ni l'anglais ni l'arabe, la non prise en compte des situations traumatiques (le trafic d'êtres humains, les conditions d'emprisonnement) qu'ont vécues certains demandeurs d'asile et le manque de suivi psychologique. La journaliste Charlotte Boitiaux dans un article paru sur le [site infomigrants](#), parle aussi du racisme envers les demandeurs d'asile d'origine subsaharienne.

L'accueil de demandeurs d'asile en Tunisie est une thématique de grande actualité à cause de [l'actuelle situation](#) de conflit en Libye qui pourrait causer de nouvelles vagues de réfugiés.

### Cadre juridique concernant le statut de réfugié en Tunisie : vers la promulgation d'une loi sur l'asile ?

Bien que la Tunisie ait ratifié la [Convention](#) des Nations Unies relative au statut des réfugiés, il n'existe pas de cadre juridique encadrant le droit d'asile et la protection des réfugiés. Comme déclarent les juristes tunisiennes Souhayma Ben Achour et Monia Ben Jemia dans leur [rapport](#) de 2011, ce choix s'expliquerait par « *la nature autoritaire, voire dictatoriale, de l'ancien régime tunisien.* » Les autorités tunisiennes étaient hostiles à l'accueil des réfugiés et ne faisaient pas la différence entre migrant économique et réfugié.

La gestion et la reconnaissance du statut de réfugié a été [déléguee](#) à la représentation du HCR. Cette instance travaille dans le pays depuis 1957 avec la crise des réfugiés algériens s'échappant de la guerre entre la France et les forces du FLN. Suite à cette intervention le HCR gardera une représentation honoraire jusqu'en 2011. Ce sera seulement en juin de cette année que le HCR et le Gouvernement tunisien signeront un accord de coopération permettant d'accréditer la première représentation du HCR sur le territoire.

Depuis 2011, les autorités tunisiennes se sont engagées à mettre en place une nouvelle réglementation concernant un projet de loi sur l'asile. [La Constitution de 2014](#) inscrit le droit d'asile dans son article 26 qui stipule : « *Le droit d'asile politique est garanti conformément à ce qui est prévu par la loi; il est interdit d'extrader les personnes qui bénéficient de l'asile politique.* »

Dans un [article](#) paru dans le Huffington Post Maghreb du 22 juin 2017, la journaliste Ayda Labassire porte les propos de Mazin Abu Shanab – représentant du HCR en Tunisie – qui déclare que l'adoption d'une telle loi ferait de la Tunisie le pays précurseur en Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Sa promulgation permettrait la régularisation de la situation des réfugiés. Concrètement, [cela leur donnerait](#) : « *le droit à un séjour légal, où ils pourront accéder au marché du travail de manière légale, louer une maison, et pouvoir vivre paisiblement, loin de la crainte d'être arrêtés et expulsés vers leurs pays.* »

Cependant, selon le géographe et président du Centre de Tunis pour la Migration et l'Asile (CeTuMA) Hassan Boubakri, bien que ce projet de loi ait été finalisé en 2014, il n'a toujours pas été soumis au Parlement. Selon [son analyse](#), « *les autorités tunisiennes hésitent à promulguer cette loi de crainte de se retrouver liées par des obligations auxquelles elles ne peuvent répondre : mise en place de structures de détermination du statut de réfugiés, accueil, assistance des demandeurs d'asile, intégration des réfugiés reconnus, gestion des recours, modification de la législation relative aux migrants et aux étrangers, etc.* »

## Dossier spécial – Journée mondiale des réfugiés 2019

### Contexte post-2011 : une expérience migratoire inédite

Dans [un article](#) rédigé avec la sociologue spécialiste des migrations Swanie Potot, Hassan Boubakri explique comment, depuis les révoltes de 2011, bien que la Tunisie ait été médiatisée plutôt pour le grand nombre de départs de ses jeunes vers les côtes italiennes, le rôle de ce pays dans l'accueil d'un nombre record de demandeurs d'asile en provenance de Libye a fait beaucoup moins de bruit. Boubakri [relate](#) comment, en l'espace de seulement trois mois (entre janvier et mars 2011), la Tunisie a connu une expérience migratoire « inédite (...) d'une ampleur inégalée dans son histoire ».

C'est surtout dans ce contexte de crise libyenne que le HCR, en collaboration avec l'OIM ainsi que les autorités, les organisations et la population tunisienne ont dû mettre en œuvre des efforts considérables pour gérer cette crise sans précédent. En effet, selon les statistiques de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), ils auraient été environ 400 000 réfugiés arrivés depuis la Libye en février 2011, soit 43 % de la totalité (706 000). Le HCR et l'OIM se sont investis dans le rapatriement de nombreux de ces exilés issus de 48 nationalités différentes dont des égyptiens (25 %), des bangladeshis (20 %) ainsi que des ressortissants de pays d'Afrique subsaharienne (51 %). Néanmoins, Boubakri et Potot soulignent également comment cette option n'a pas été possible pour « *certaines minorités et pour ceux dont les États d'origine ne se mobilisaient pas (...) notamment le cas des Soudanais et des Ghanéens* ». Afin d'attirer l'attention sur leur sort, ces derniers « *organisaient, dès le mois de mars 2011, des manifestations autour du camp pour attirer l'attention de l'opinion internationale sur leur sort* ».

Ainsi, bien que la grande majorité des réfugiés arrivés début 2011 aient été aidés pour rentrer chez eux, il restait quelques milliers de réfugiés qui vont être placés dans le camp de Choucha.

### Cas de l'ancien camp de Choucha : la difficile gestion des « réfugiés »

Le camp de Choucha a été mis en place par l'armée tunisienne le 20 février 2011 puis pris en charge par les organisations internationales (notamment le HCR). Ce camp se trouve dans le désert à quelques kilomètres de la frontière libyenne.

Boubakri [explique](#) comment, depuis la fin de la crise libyenne, trois catégories de personnes sont encore présentes dans ce camp : les réfugiés qui ont déjà obtenu ce statut en Libye et qui se trouvent dans ce camp sous la protection du HCR ; des réfugiés issus d'autres pays qui ont dû être évacués ou bien qui se sont échappés de la Libye ; des demandeurs d'asile auxquels le HCR a refusé le statut de réfugié (les « déboutés »). Ces derniers restent dans le camp et cherchent à contester cette décision et refusent d'être raccompagnés dans leurs pays d'origine.

Le coordinateur du projet [Boats 4 people](#) Nicanor Haon a rédigé un article sur la situation du camp en 2012. En juillet 2012 Choucha accueillait environ 2 000 personnes, surtout des ressortissants de pays d'Afrique subsaharienne qui se trouveraient là en attente d'un retour organisé par l'OIM ou bien en attendant une possible réinstallation dans un pays tiers. Parmi eux on comptait environ 200 déboutés.

Dans le cadre du traitement des dossiers des réfugiés présents à Choucha, Haon a recensé de nombreuses défaillances rapportées par les intéressés. Quelques exemples sont : l'utilisation d'interprètes issus des mêmes pays mais de groupes rivaux ; des erreurs dans les informations recueillies concernant des dates et d'autres informations fournies ; le temps d'attente extrêmement long pour savoir s'ils ont droit au statut de réfugié; des inégalités de traitement entre les réfugiés et les non réfugiés ou bien entre différentes nationalités ou ethnies.

## Dossier spécial – Journée mondiale des réfugiés 2019

Beaucoup ont aussi souligné que, bien que l'armée soit censée faire régner l'ordre, le camp a été le terrain de différents épisodes de violences. En effet, il existe des tensions entre les communautés ainsi qu'avec la population des villages voisins. À cause de ces tensions, le camp a été incendié deux fois en mai 2011 et mars 2012 et son église attaquée. C'est ce qui a été documenté dans [un rapport](#) du Centre de Tunis pour la Migration et l'Asile (CeTuMA). Ce rapport souligne aussi des problèmes liés aux mauvaises conditions de vie et d'hygiène dans le camp.

Selon Haon, le camp conçu comme un lieu de transit, souligne comment, se pérennise au fil du temps. En 2012, ce lieu se transformait de plus en plus en une sorte de « prison » accueillant des déboutés ou bien d'autres « migrants en situation irrégulière » interceptés dans des bateaux en direction de l'Italie. Un [communiqué](#) du FTDES fait état de cette situation alarmante. Selon ce communiqué, le 18 mars 2012, 74 somaliens (dont 13 femmes) auraient été interceptés dans une embarcation en direction de l'île italienne de Lampedusa. Ces derniers auraient été pris en charge par les autorités tunisiennes (selon des accords pris avec les autorités italiennes et maltaises) puis placés dans le camp de Choucha.

Les choses ont encore une fois changé en 2013. Comme l'[explique](#) Boubakri, en dépit des nombreux efforts de la part du HCR dans la réinstallation de ces réfugiés, il y avait toujours environ 200 personnes dans le camp de Choucha. La plupart d'entre eux faisaient partie de la catégorie des déboutés et le reste étaient soit des demandeurs d'asile en attente d'une réponse à leur dossier, soit des réfugiés « statutaires » (reconnus en tant que tel par le HCR) en attente d'une solution de réinstallation.

Étant donné ce faible nombre, le HCR a pris la décision de fermer le camp fin juin 2013. À la place, cet organisme proposait aux réfugiés statutaires un programme d'intégration urbaine dans les villes proches (notamment Ben Guerdane, Zarzis et Médenine). Néanmoins, les déboutés et les demandeurs d'asile en attente de réponse ont choisi de rester et de se mobiliser dans le camp afin de demander une solution à leur situation précaire.

C'est suite à la décision de la part du HCR de fermer le camp de Choucha que le Croissant rouge tunisien a ouvert le camp de Médenine.

### **Quelle définition d'un « réfugié » et quelle responsabilité du HCR vis-à-vis des demandeurs d'asile ?**

Il existe des débats concernant la définition d'un réfugié qui impactent directement la gestion et la classification de tous ceux qui ne rentrent pas dans cette définition.

À titre d'exemple, un [article](#) du Huffington Post Maghreb relate l'opposition entre le FTDES et le HCR concernant des anciens habitants du camp de Choucha. Pour les représentants du HCR, ces derniers ne correspondent pas à la définition juridique de réfugié et pour cela doivent être plutôt définis en tant que migrants.

En effet, un « [migrant](#) » est considéré comme étant quelqu'un qui se déplace entre des pays pour différentes raisons mais contrairement à un « réfugié » il n'est pas contraint de le faire. Cette différence de définition porte aussi à une différence de traitement puisque le HCR n'a aucune obligation envers les migrants qui doivent plutôt être pris en charge par les autorités tunisiennes.

D'ailleurs les difficultés dans les camps de Choucha puis de Médenine semblent concerner principalement ces « migrants » ou « déboutés » d'origine subsaharienne dont personne ne veut. De nombreuses organisations militent pour le respect et la dignité de ces personnes qui, comme des réfugiés, ont sacrifié beaucoup et souffert dans leur voyage et qui, en plus, subissent des attaques racistes.

## Dossier spécial – Journée mondiale des réfugiés 2019

### Quel rôle de la Tunisie vis-à-vis de la politique d'externalisation des frontières de l'Union Européenne ?

Avant la révolution, les autorités tunisiennes avaient signé différents accords concernant la protection des frontières de l'Union Européenne. Cette politique était défendue afin de promouvoir l'image du pays à l'international et masquer la dérive autoritaire du pouvoir politique. Les révoltes de 2011 qui ont secoué toute la région, ont aussi provoqué le déplacement d'un nombre grandissant de réfugiés et migrants. Face à cette vague migratoire, les autorités des différents pays de l'Union Européenne cherchent à renforcer leur politique [d'externalisation](#) des frontières et délèguent l'assistance aux réfugiés à des pays tiers comme la Tunisie (mais aussi la Turquie, la Jordanie, le Liban, le Maroc, etc.).

Face à ce phénomène, de nombreuses organisations non gouvernementales internationales et tunisiennes militent contre la sous-traitance de la gestion des frontières de l'Union Européenne aux pays tiers et pour la mise en place d'une « [politique migratoire conforme aux conventions internationales](#) ». Ces [derniers demandent](#) à ce que les autorités tunisiennes arrivent à renégocier des accords plus égalitaires vis-à-vis de la gestion des flux en direction de l'Europe. Un [signal positif](#) semble être l'opposition de la part de la Tunisie, du Maroc et de l'Algérie à la proposition d'installer des plateformes de débarquement comme proposé par l'UE durant l'été 2018.

Image : Le camp de réfugiés de Choucha à coté de Ras Jedir, au sud de la Tunisie, par Tab59, Dusseldorf, Allemagne, [Wikipedia](#), CC BY-SA 2.0

#### Pour aller plus loin.

[Hassan Boubakri, Migration et asile en Tunisie depuis 2011 : vers de nouvelles figures migratoires ? 2015](#)

[Hassan Boubakri, Swanie Potot, De l'élan citoyen à la mise en place d'une politique migratoire en Tunisie. L'accueil des réfugiés de Libye en 2011](#)

[FTDES, La situation des migrants dans le centre du Croissant Rouge à Médenine, 2018](#)



## Réfugiés : une question encore marginale en Arabie saoudite



### Mhia RAWNAK

Diplômée de Sciences Po Bordeaux, Mhia Rawnak est passionnée par le monde arabe. Les enjeux de cette région complexe qu'est le Moyen-Orient, qui peine à s'affranchir du « siècle des excès », est un de ses sujets d'étude privilégiés. Le royaume saoudien, un des leaders régionaux depuis près d'un demi siècle, est en pleine mutation économique, sociale, et peut-être même politique et religieuse. Elle souhaiterait vous éclairer sur les nouvelles perspectives qui s'offrent ou s'imposent à cette théocratie, pilier du monde arabe.

Une grande partie des réfugiés souhaitant se rendre en Arabie Saoudite sont originaires de Syrie, du Yémen et de [Birmanie](#). La proximité géographique ainsi que les liens culturels et religieux expliquent le choix de destination.

### Une réponse toujours mitigée sur la question des réfugiés étrangers

Dans un rapport intitulé « La lamentable réponse du monde à la crise des réfugiés syriens » de décembre 2014, Amnesty International soulignait la réticence des États du Golfe à accueillir les réfugiés.

Pour rappel, cette réticence est légale dans la mesure où aucun de ces États n'a ratifié la Convention internationale de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés. Seule une double obligation morale pèse sur les pays du Golfe : religieuse et géopolitique du fait de leur implication, par exemple, dans la guerre civile yéménite.

L'Arabie Saoudite, comme d'autres pays du Golfe, a longtemps fait le choix d'un engagement [essentiellement humanitaire](#). En effet, le royaume saoudien est l'un des premiers membres du groupe de donateurs (TMD) pour la Syrie et participe à des forums internationaux de coopération humanitaire tels que le groupe consultatif international de recherche et de sauvetage (INSARAG) ainsi que l'évaluation et la coordination des catastrophes des Nations Unies (UNDAC). Le centre d'aide humanitaire et de secours du roi Salman (KSRC), datant de 2015, a pour objectif principal d'unifier les activités de secours à l'image de la *United States Agency for International Development (USAID)*. Une attention particulière à la crise au Yémen est accordée.

Pour autant, dans un contexte de « saoudisation du marché du travail », depuis 2018, les autorités publiques discriminent les travailleurs migrants ayant un statut irrégulier, qui sont en majorité en exil, conduisant à l'arrestation, la détention et la déportation de milliers de personnes. Le ministère de l'intérieur a lancé une campagne intitulée [« une nation sans violations »](#), donnant aux travailleurs migrants 90 jours pour régulariser leur statut ou quitter le pays sans pénalités.

## Dossier spécial – Journée mondiale des réfugiés 2019

Ces travailleurs immigrés (plus 12 millions) subissent des abus et une exploitation qui peuvent être assimilés aux [conditions d'un travail forcé](#). Le système de la *kafala*, soit le parrainage pour l'attribution du visa, fait dépendre le permis de séjour des travailleurs immigrés sur les employeurs. Ces derniers doivent donner leur consentement pour que les travailleurs puissent changer d'employeur ou quitter le pays. Par ailleurs, les autorités saoudiennes exigent un visa de sortie, ce qui constraint les travailleurs immigrés à obtenir la permission de leur employeur pour pouvoir quitter le pays.

### **La question particulière des réfugiés saoudiens**

Moins médiatique habituellement que la thématique des réfugiés étrangers Arabie Saoudite, la problématique des réfugiés saoudiens se pose également. Le [cas](#) de Rahaf Mohammed Al-Qunun le démontre bien. En janvier 2019, cette jeune femme de 18 ans s'est retrouvée bloquée à l'aéroport de Bangkok où elle était arrivée en transit depuis le Koweït. Elle avait l'intention de se rendre en Australie pour y déposer une demande d'asile. La jeune femme a affirmé fuir les violences psychologiques et physiques de sa famille. Elle a appelé à l'aide sur les réseaux sociaux. En janvier 2019, Rahaf Mohammed Al-Qunun a pu quitter la Thaïlande et rejoindre le Canada. Sa situation a notamment été médiatisée pour démontrer que la culture saoudienne est particulièrement répressive concernant la liberté des femmes. Cela expliquerait plusieurs cas d'émigration.

Pour autant, la réinstallation - le mécanisme grâce auquel Rahaf Al-Qunun a été acceptée par le Canada - n'est accessible qu'à une fraction des 25,4 millions de réfugiés à travers le monde, généralement les plus exposés comme par exemple les femmes dont la vie est menacée.

### **La nécessité d'instaurer un véritable cadre juridique de protection.**

Selon le Haut-commissariat aux réfugiés (HRC), l'adhésion à la Convention sur les réfugiés de 1951 et son protocole de 1967, ainsi que la mise en place d'un cadre juridique national saoudien fourniraient une base solide pour une véritable protection internationale des réfugiés. En effet, cela permettrait au gouvernement saoudien de traiter les questions relatives à l'asile de manière structurée, complétant ainsi les obligations de l'Arabie saoudite en vertu des instruments internationaux relatifs aux droits de l'Homme, ainsi que les dispositions de sa Constitution.

En outre, toujours à l'égard du royaume, sur le plan « d'un soft-power saoudien », les retombées en seraient majeures. D'une part, cela permettrait de reconnaître formellement la solidarité du royaume à l'égard des réfugiés, renforçant sa position de chef de file du monde sunnite. D'autre part, cela soulignerait l'importance accordée par l'Arabie saoudite à la coopération avec la communauté internationale dans ses efforts pour trouver des solutions aux réfugiés, de manière solidaire avec les Etats d'accueil à l'instar du Liban, de la Jordanie et de la Turquie.

Image : Drapeau de l'Arabie Saoudite, [Flag](#). Licence Pixabay Public domain

[Pour aller plus loin ...](#)

[Observatoire Pharos, les réfugiés, une question marginale au sein du Royaume saoudien ?](#)



## Accueil des réfugiés au Portugal : un bilan globalement positif, mais des défis encore réels



### Claire DEBRAT

Claire Debrat est interprète de conférence, titulaire d'un master de Traduction, d'un master d'Interprétation et d'un certificat de Relations internationales. Son parcours professionnel l'a amenée à réfléchir à la place des religions dans la société et au dialogue que les religions peuvent établir entre elles. Lusophone, elle s'intéresse de près au Portugal, aux pays africains de langue portugaise et au Brésil. Elle participe également à des activités de dialogue inter-religieux et inter-convictionnel.

Le Portugal continue d'être [un pays accueillant](#) pour les réfugiés. Le pays présente un bilan globalement positif. En 2018, le Portugal a accueilli de nouveaux réfugiés et demandeurs d'asile. Les arrivants proviennent par exemple de Syrie, d'Égypte, mais aussi du Congo, du Venezuela ou du Pakistan. Dans l'ensemble, l'intégration des nouveaux arrivants est positive. Cependant, le Portugal peine encore à traiter plus rapidement les dossiers des demandeurs d'asile. Il reste également un problème de coordination entre les différents acteurs sur le terrain et dans les institutions, comme le démontrent certains échecs médiatisés.

### Des chiffres en hausse globale, de nouveaux profils d'arrivants

En 2018, le Portugal s'est à nouveau engagé à accueillir des réfugiés et demandeurs d'asile. L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) confirme que le pays s'est engagé à accueillir 1 010 réfugiés d'ici octobre 2019, venus de Turquie et d'Égypte. Le pays perçoit une aide de 6 000 euros par réfugié accueilli.

En outre, après la fin du programme européen de relocalisation (mars 2018), le Portugal a signé un accord bilatéral avec la Grèce et un second (en septembre 2018) avec l'Allemagne. Les accords visent à accueillir des demandeurs actuellement présents dans ces pays. Le Portugal s'est également engagé à accueillir 1 000 personnes supplémentaires dans le cadre du nouveau programme volontaire de réinstallation. L'Union européenne et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) collaborent avec les pays concernés.

Au total, en 2018, les [chiffres](#) de l'accueil étaient les suivants :

- 1270 demandeurs d'asile « spontanés » (demandes déposées sur le territoire par des nationaux d'Angola, du Congo, d'Érythrée, du Pakistan ou du Venezuela) ;

## Dossier spécial – Journée mondiale des réfugiés 2019

- 178 personnes réfugiées (au statut déjà établi), dont :
  - 64 via le programme de « réinstallation » des Nations unies (venus d'Égypte et issus principalement du Soudan du Sud et de Syrie),
  - 28 via le programme de « relocalisation » de l'UE (les dernières, après l'arrêt du mécanisme, venues de centres en Italie),
  - 86 secourues en Méditerranée sur les navires *Lifeline*, *Aquarius* et *Sea Watch*.

Le pic d'arrivées de réfugiés a été atteint en 2017, avec 922 personnes accueillies. En 2018, c'est le nombre de demandes sur le territoire qui a explosé.

Depuis 2019, après l'accord avec la [Grèce](#), le Portugal s'est engagé à accueillir 100 réfugiés supplémentaires. De plus, entre janvier et mars, 20 personnes secourues en Méditerranée et 63 réfugiés venus de camps en Egypte ont été accueillis.

### Cherche organisations pour la prise en charge des réfugiés

Pour accueillir les 64 premiers réfugiés et les 946 promis restants, la société civile se mobilise. Par exemple, la Plateforme d'Aide aux réfugiés ([PAR](#)). Il s'agit d'un ensemble d'associations et de groupes de la société civile qui ont pris en main l'accueil sur le terrain dès 2016.

Récemment, la plateforme promouvait le bon accueil des demandeurs d'asile vénézuéliens. La dernière [campagne](#), lancée en avril 2019, a pour mot d'ordre (et mot-dièse) #fazemosPARte (#nousenfaisonsPARtie). Reconnaissant le bon fonctionnement général d'une bonne partie du système d'accueil, la PAR demande à ce que le système soit renforcé, notamment pour mieux accueillir les familles et les enfants. Le nouveau coordinateur (du Service jésuite pour les réfugiés) explique le principe de la campagne. Il s'agit de mobiliser des personnalités en leur demandant d'aborder publiquement la question des réfugiés. L'objectif est que davantage d'organisations rejoignent la plateforme pour devenir des « institutions d'accueil » (nom qui leur est donné une fois intégrées dans la plateforme).

Les institutions d'accueil sont responsables de la prise en charge concrète des réfugiés. Elles se chargent des questions de logement, vêtements, accès aux soins et à l'éducation, cours de langue, formation et accès à l'emploi. Sur les 1 010 réfugiés devant être accueillis d'ici fin 2019, 340 seront pris en charge par la plateforme.

### Capacités d'accueil : des progrès concrets, mais encore des dysfonctionnements

#### *Des centres d'accueil toujours plus chargés*

Le site [InfoMigrants](#), auquel coopèrent France Médias Monde, Deutsche Welle (Allemagne) et l'ANSA (Italie), avec le soutien financier de l'Union européenne, présente le centre de Bobadela. Ce centre d'accueil des réfugiés ([CAR](#)) est situé près de Lisbonne. C'est la seule structure pour l'accueil, l'orientation et l'hébergement des demandeurs d'asile « spontanés ». C'est-à-dire pour ceux et celles qui déposent leur demande à l'arrivée sur le territoire, en général à l'aéroport. Construit en 2006, le CAR était conçu pour accueillir 100 personnes. La même année, 72 personnes étaient passées par cette structure. En 2008, ce chiffre était de 160. En 2017, le Service des frontières portugais (SEF) recensait 1 010 demandes d'asiles spontanées. Puis [1 270](#) (+20 %) en 2018. Beaucoup de demandeurs sont donc logés dans des hôtels, des maisons d'hôtes ou des centres de colonies de vacances.

En 2012, un second centre réservé aux mineurs non accompagnés a été ouvert, le CACR (centre d'accueil pour enfants réfugiés). Enfin, en décembre 2018, le CAR II a ouvert ses portes pour traiter l'accueil et les procédures d'intégration des personnes ayant le statut de réfugié. Ces dernières arrivent via un programme de « relocalisation » ou « réinstallation ». Tous ces centres sont gérés par une ONG partenaire du HCR, le Conseil portugais pour les réfugiés (CPR).

## Dossier spécial – Journée mondiale des réfugiés 2019

### *L'accès à l'information : plusieurs langues disponibles*

Les sites institutionnels sont présentés la plupart du temps en portugais, en anglais et en arabe, parfois en français. Au CAR, les informations sont fournies en portugais, en français et en anglais lors d'ateliers et de séminaires. L'accès à un interprète est inscrit dans la loi.

### *Quelques échecs qui font grand bruit*

Le bilan plutôt positif de l'accueil n'empêche pas l'existence d'échecs. En novembre 2018, trois familles syriennes ont reçu la visite de la gendarmerie, qui a coupé l'eau et l'électricité à la suite d'une décision judiciaire. Les familles, arrivées un an et demi plus tôt, ne payaient pas le loyer depuis trop longtemps. Ce cas a fait grand bruit et a illustré les limites du système d'accueil. Surchargé, encore parfois mal coordonné, le système peine à suivre la cadence. Il ne peut prendre en charge plus de 18 mois les personnes qui n'ont pas réussi à s'insérer.

Dans le cas de ces familles, les aides sociales perçues étaient de [500 euros](#) par mois (le salaire minimum était de 580 euros/mois, passé à 600 en janvier 2019). Le loyer demandé était de 340 euros. Dans le secteur immobilier traditionnel, aucun loyer à moins de 500 euros ne permettait de loger décemment des familles avec enfants. Cependant, l'organisation chargée d'accueillir et d'intégrer ces familles a fait part de ses difficultés. En particulier, de nombreuses [résistances](#) de la part des réfugiés concernés (refus de changer de logement pour un autre moins onéreux, opposition à des propositions d'insertion professionnelle).

### **Des difficultés de coordination**

La présidente du CPR, Teresa Tito Morais, a commenté le cas des familles. D'après elle, cela renforçait l'urgence de réformer et d'améliorer le système d'accueil. Les [difficultés](#) qu'elle dénonçait alors étaient :

- l'absence d'harmonisation des procédures : pour l'apprentissage de la langue, certaines structures exigent un minimum d'inscrits, d'autres non ; dans le premier cas, certains arrivants n'ont donc pas accès aux cours dès le début ;
- la lenteur des procédures d'obtention ou de renouvellement des permis de séjour temporaires (compétence du Service des frontières portugais - SEF) ;
- l'impossibilité pour certains arrivants de signer des contrats de travail (alors même qu'ils ont trouvé un emploi), en l'absence des documents du SEF ;
- les difficultés d'accès aux soins de santé mentale (ce qui pose problème pour les adultes et enfants ayant vécu des conflits ou des persécutions) ;
- l'absence de réunions de coordination entre les ministères compétents, le SEF, la sécurité sociale et les organisations de terrain ;
- la quasi-impossibilité de signaler par avance les personnes vulnérables ou ayant le plus de difficulté, par manque de coordination entre les acteurs compétents.

D'après Teresa Tito Morais, il devrait être possible de prolonger les aides financières et d'aider davantage les familles à trouver un logement.

### **Malgré les flottements, une intégration souvent réussie**

#### *Un bilan globalement positif du ministère*

En novembre 2018, le journal en ligne Observador rapportait le [bilan](#) globalement positif du système d'accueil portugais, dressé par les ministères compétents. Au total, 1 552 réfugiés sont arrivés entre 2015 et 2018 via le programme de « relocation » de l'UE, et ont été répartis dans 99 communes. Parmi eux, à la date du bilan :

- 42 % n'avaient plus besoin d'aucune aide et étaient autonomes,
- 48 % des personnes en âge de travailler étaient inscrites à l'université, en formation ou travaillaient,

## Dossier spécial – Journée mondiale des réfugiés 2019

- 96 % avaient eu accès à des cours de portugais.

L'accès au logement, aux soins, au conseil juridique, à la formation et à des interprètes sont inscrits dans la loi.

### *L'emploi : offres plus variées, postes mieux qualifiés*

Lors de son lancement, en mai 2018, la plateforme ministérielle [RefuJobs](#) proposait essentiellement des emplois ou des formations dans les secteurs des services ou de l'agriculture. Aujourd'hui, on y trouve des propositions plus variées et des emplois qualifiés. Dernièrement : agents d'accueil, employés de magasins, cuisiniers, électriciens, charpentiers, responsables clientèle arabophones, analystes commerciaux, analystes des réseaux sociaux. Ces postes sont accessibles avec ou sans formation préalable (études ou autres). Ils sont souvent ouverts aux débutants.

### **Le cas des étudiants arrivés pour finir leurs études : de bonnes nouvelles**

À l'initiative de l'ancien Président de la République portugaise, Jorge Sampaio, une [Plateforme internationale d'aide aux étudiants](#) syriens a été mise en place en 2013. Le pays accueille d'ailleurs la grande majorité des étudiants ayant bénéficié de ce programme depuis 2014. Fin mai 2019, des artistes portugais ont organisé une [vente aux enchères](#) de 40 œuvres, pour financer la Plateforme.

En janvier 2019, un étudiant accueilli à l'université de Coimbra a obtenu son [doctorat](#) en ingénierie informatique et électronique. Trois autres étudiants, accueillis dans la même université, ont achevé leur master. Tous trois sont à présent en doctorat (dont un en archéologie et un en architecture). Fin janvier 2019, un autre étudiant accueilli à l'université du Minho (Nord du Portugal) a également obtenu son doctorat. Cette fois, c'était en [économie](#). Les quotidiens nationaux ont relayé la nouvelle. Quant au Parlement, il a rendu hommage aux deux diplômés. Ils sont en effet les premiers à obtenir ce grade parmi les étudiants accueillis.

À peine un mois plus tard, le Premier ministre Antonio Costa a envisagé [d'élargir](#) ce programme d'aide aux étudiants d'autres pays que la Syrie. Il a notamment cité l'Irak, le Yémen et la Libye.

### **Une volonté d'accueil louable, mais ne pas oublier les réalités du pays**

Le Portugal accueille volontiers les réfugiés. La question fait consensus dans le pays, au sein des institutions et de la population. De nombreuses organisations s'y attellent. La question religieuse n'en est pas une. Les vertus des Portugais en la matière sont reconnues par plusieurs organisations et observateurs internationaux. Les demandeurs d'asile ne s'y sont d'ailleurs pas trompés, comme le démontre la hausse vertigineuse du nombre de demandes déposées sur le territoire.

Pour autant, le pays doit faire face à des défis d'organisation, qui devront être résolus s'il ne veut pas se débattre avec les conséquences d'une intégration ratée. Le défi est de taille, étant donné les dimensions du pays, son organisation du territoire, sa démographie. Des structures d'accueil existent, d'autres restent à inventer dans un pays jusqu'à présent habitué à l'émigration. En outre, si le chômage est actuellement au plus bas depuis une décennie (6,3 %), la [précarité](#) et les emplois à temps partiel sont [très présents](#). Dans le même temps, les prix de [l'immobilier](#) flambent, notamment dans les villes. Il faudra réussir à tenir ensemble la volonté d'accueil inconditionnel et la réalité socio-économique du pays.

Image : [Réfugiés syriens en Grèce](#), Jim Jack, Licence Pixabay

### Pour aller plus loin.

[Refugiados, Nouvelle campagne d'accueil des réfugiés](#)

[Renascença, Chiffres pour 2018 et 2019](#)

[InfoMigrants, Informations sur les modalités d'accueil](#)



## Les réfugiés nicaraguayens au Costa Rica, dans l'attente



### Clémence NOURRY

Etudiante en Master 2 "Carrières européennes et internationales" à Sciences Po Lille, Clémence a vécu un an en Uruguay dans le cadre d'un échange universitaire. À travers ses voyages, elle a découvert un continent latino-américain riche aux niveaux culturel et religieux. Clémence est membre de l'association étudiante Iniciativa, promouvant les cultures hispaniques et latino-américaines à Sciences Po Lille. Elle est aujourd'hui en stage à l'organisation internationale pour les migrations au Costa Rica. Elle a donc un regard privilégié sur la situation de ce pays.

Depuis le début de la crise socio-politique au Nicaragua en avril 2018, 62 000 Nicaraguayens ont fui le pays, et [55 000 ont trouvé refuge au Costa Rica](#). Autrement dit, 88 % des personnes ayant fui le Nicaragua se sont dirigées vers leur voisin du Sud. Parmi elles, [environ 40 000 ont sollicité une demande de protection](#) au gouvernement costaricien. Il n'existe pas de chiffre public sur le nombre de personnes qui ont obtenu un statut de réfugié ou d'une autre forme de protection. La plupart des demandes sont toujours en cours de traitement.

### Une migration historique accélérée par la crise nicaraguayenne

Les migrations Nicaragua - Costa Rica sont anciennes. Dès les années 1940, des Nicaraguayens fuyant la dictature des Somoza ont trouvé refuge au Costa Rica. Nombre d'entre eux ont également fui le pays lors des affrontements de la révolution sandiniste dans les années 1980. Depuis les années 1990, les migrations vers le Costa Rica sont essentiellement économiques. Les Nicaraguayens viennent chercher un emploi mieux rémunéré dans des domaines bien précis tels que l'agriculture, la construction et l'aide à domicile. De nombreuses familles nicaraguayennes sont installées au Costa Rica depuis plusieurs générations. Aujourd'hui, les Nicaraguayens représentent [7 % de la population totale au Costa Rica](#). L'envoi de devises depuis l'étranger a un poids non négligeable dans l'économie nicaraguayenne.

Le nombre d'arrivées de Nicaraguayens au Costa Rica a fortement augmenté depuis avril 2018, début de la crise socio-politique et des violentes répressions du gouvernement Ortega-Murillo contre les manifestants. La plupart des réfugiés sont arrivés en août 2018, pic de violence de la crise. Aujourd'hui, la tension est redescendue de quelques crans. Le gouvernement nicaraguayen négocie avec l'opposition pour une sortie de crise. L'une des principales demandes est la libération des prisonniers politiques. En attendant, toute

## Dossier spécial – Journée mondiale des réfugiés 2019

velléité protestataire est contenue : les forces armées interpellent quiconque tente de manifester.

De nombreux Nicaraguayens sont déjà rentrés dans leur pays. Mais beaucoup d'autres se trouvent toujours à l'extérieur, et notamment au Costa Rica, dans l'attente d'un statut de protection.

### **Une politique d'accueil plutôt ouverte, sur le papier**

Le gouvernement Alvarado défend une politique d'ouverture face à l'arrivée des réfugiés nicaraguayens. En août 2018, le Président du Costa Rica a annoncé délivrer 23 000 statuts de protection temporaire aux Nicaraguayens fuyant la répression. Il a également dénoncé les violences perpétrées par le gouvernement Ortega-Murillo et a refusé de fournir au Président nicaraguayen [la liste des personnes](#) qui se sont réfugiées au Costa Rica.

Cette ouverture fait suite à la nouvelle politique migratoire lancée par le gouvernement costaricien en 2014. Cette politique reconnaît l'apport des populations migrantes dans les domaines culturel, socio-économique et pour le bien-être social du pays. Elle vise à favoriser l'intégration des personnes migrantes dans la société costaricienne, via par exemple la promotion de meilleures conditions d'emploi et un accès facilité à la santé et l'éducation. En parallèle, cette politique vise à lutter contre l'immigration irrégulière en renforçant les contrôles aux frontières.

Si le Gouvernement tente de véhiculer une image positive de la migration et d'encourager l'accueil et l'intégration des Nicaraguayens au Costa Rica, cette position est très critiquée par une partie de l'opposition, qui domine le Parlement. En effet, la politique d'accueil d'Alvarado coïncide avec une image affaiblie du gouvernement, qui fait face à une crise fiscale, un taux de chômage élevé ([12%](#)) et une préoccupation croissante pour la criminalité. Or, au Costa Rica comme ailleurs, les personnes migrantes sont souvent accusées d'être la cause de tous les maux du pays : pression sur le marché du travail et hausse de l'insécurité. L'opposition avertit en outre que le pays ne dispose pas des capacités suffisantes pour subvenir aux nécessités de la population étrangère.

Si l'actuel gouvernement costaricien se montre ouvert à l'accueil des Nicaraguayens, de nombreux obstacles perdurent à leur intégration. Ces obstacles sont à la fois administratifs et sociaux-économiques.

### **Les obstacles à une plus grande intégration**

La plupart des Nicaraguayens ne peuvent prétendre au statut de réfugié, mais pourront recevoir un statut de protection spéciale. Les demandes sont nombreuses, et le processus très long. Il n'est pas rare d'attendre un an et demi pour obtenir une réponse, sans garantie qu'elle soit positive. Les causes d'une telle lenteur peuvent s'expliquer par une lourde bureaucratie, et par le manque de préparation à l'arrivée de milliers de réfugiés en peu de temps. Les différents services de migration se renvoient la balle quant aux différentes pièces justificatives à fournir et le traitement des dossiers ralenti.

Or, l'intégration sociale et économique des réfugiés nicaraguayens passe par leur statut migratoire. Un statut régulier permet un meilleur accès à la santé, la sécurité sociale et l'éducation. Sans cela, les Nicaraguayens font face à l'incertitude, au chômage et à la marginalité. [88 % des réfugiés](#) souhaitent rentrer au Nicaragua quant la crise sera terminée. En attendant, beaucoup vivent de la solidarité de la population locale ou des autres familles nicaraguayennes. A San José, la capitale costaricienne, de nombreux réseaux de solidarité se sont développés. *SOS Nicaragua Derechos Humanos* est une organisation qui a été créée dans le but d'aider des réfugiés après avril 2018. L'association sert quotidiennement plusieurs centaines de déjeuners et de dîners. Beaucoup d'associations fournissent une aide temporaire, qu'elle soit matérielle ou administrative. Cependant, l'accueil des Nicaraguayens n'est pas toujours chaleureux au Costa Rica. En août 2018, au Parc de la Merced, à San José, une manifestation de 400 nationalistes costariciens a donné lieu à des slogans et des attaques xénophobes.

## Dossier spécial – Journée mondiale des réfugiés 2019

Une semaine plus tard, une autre manifestation avait lieu, cette fois pour soutenir les réfugiés. Le Président et d'autres membres du gouvernement y ont participé. La presse joue un certain rôle dans le rejet des Nicaraguayens par une part de la population costaricienne. En mettant en exergue les crimes et les délits commis par des Nicaraguayens, la presse crée l'illusion que l'insécurité dans le pays augmente en raison de l'arrivée d'étrangers. Or, la population carcérale nicaraguayenne est proportionnelle à la population nicaraguayenne présente au Costa Rica. De plus, en période de chômage relativement élevé, l'idée est véhiculée que les Nicaraguayens "volent" les emplois des Costariciens. Or, les immigrés et réfugiés occupent des postes délaissés par la population locale. Sans travailleurs étrangers qui acceptent d'être moins payés et dans des conditions de travail parfois douteuses, certains domaines comme l'agriculture, la construction ou le service à la personne seraient en pénurie de main d'œuvre.

### **Qui sont les réfugiés nicaraguayens au Costa Rica ?**

Il est difficile de dresser un portrait type d'une personne nicaraguayenne réfugiée au Costa Rica. Il est quasiment impossible de généraliser l'ensemble des expériences vécues par les réfugiés. Il y a autant d'expériences différentes que de Nicaraguayens dans le pays. Parmi les demandeurs de protection se trouvent des étudiants, d'anciens fonctionnaires, des journalistes, des médecins, des agriculteurs, la plupart ayant joué un rôle dans l'opposition ou dans les manifestations. Certains connaissent une intégration très positive. D'autres doivent faire face à une situation précaire qui empêche leur intégration dans la société d'accueil. La plupart des Nicaraguayens arrivés au Costa Rica après le début de la crise restent entre nationaux, et peu se mêlent aux Costariciens. Beaucoup semblent plutôt optimistes quant au dénouement de la crise et attendent une stabilisation de la situation pour pouvoir rentrer chez eux. Ceux qui ont fait une demande de protection doivent attendre la réponse avant de retourner au Nicaragua sous peine de voir leur demande annulée. Certains envisagent de rester plus de temps au Costa Rica. C'est le cas de José, 21 ans, étudiant en ingénierie civile, qui souhaite rester au Costa Rica jusqu'à la fin de ses études. Il a pu obtenir une bourse grâce au programme de l'association *Ticos y Nicas, Somos hermanos*. L'association propose des bourses aux étudiants nicaraguayens qui sont dans l'incapacité de poursuivre leurs études dans leur pays. 16 étudiants ont déjà bénéficié d'une bourse depuis le début du programme en octobre dernier.

Finalement, la situation générale des Nicaraguayens, qu'ils se soient réfugiés à l'étranger ou restés au pays, se caractérise par l'attente. Le départ d'Ortega du pouvoir ne sera que le début d'un long processus de reconstruction du pays.

Image: A woman stands near a burning barricade holding the national flag of Nicaragua, by Voice of America, [Wikipedia](#), CC-Zero.

Pour aller plus loin.

[RFI, Costa Rica, Una red de solidaridad nicaraguense acogen a refugiados](#)

[Centro para la Naciones Unidas para los Asentamientos Humanos CNUAH-Hábitat, la Población Migrante Nicaragüense en Costa Rica: Realidades y Respuestas](#)



## Réfugiés, déplacés internes, un défi titanesque pour la Colombie



**Camille LANTE**

Diplômée d'un Master en gestion de projet, coopération et développement et d'un DU en études latino-américaines de Sciences po Lyon. Après un stage en Colombie et de multiples expériences à l'étranger, rejoindre l'équipe de l'Observatoire Pharos a été l'occasion d'évoluer dans un environnement stimulant concernant les enjeux complexes autour du pluralisme des cultures et religions. En service civique à partir de janvier 2018, elle s'y associe par un travail de veille sur la Colombie, pays dont la consolidation d'une société pluraliste culturellement est au cœur de la construction de la paix.

Cet article traitera simultanément de deux cas de personnes déplacées. Les personnes qualifiées de « réfugiées » au sens juridique, c'est-à-dire qui passent une frontière pour échapper à des persécutions et sont protégées par des conventions internationales et juridiquement considérées comme telles. Le deuxième cas que nous aborderons largement est celui des déplacés internes.

### Qu'est-ce qu'un déplacé interne ?

Ils vivent dans une situation semblable aux réfugiés, mais au lieu de quitter leur pays, ils quittent une région où ils subissent des persécutions sans sortir des frontières de leur pays. Ce paramètre ne permet pas l'application des [dispositifs](#) prévus par la Convention de Genève de 1951 et le protocole relatif au statut des réfugiés de l'Organisation des Nations Unies de 1967, ou encore l'application de la déclaration de Carthagène de 1984. Dans ce cas, leur protection relève de la [responsabilité de l'Etat](#), qui dans un grand nombre de cas n'est pas en mesure de l'assurer. Les Nations Unies ne disposent pas d'organisme spécialisé dans le cas de la protection des déplacés internes, c'est souvent le Haut-commissariat aux Réfugiés (HCR) qui est sollicité. L'ONU a adopté, en 1998, des principes directeurs qui rassemblent 30 recommandations à destination des gouvernements et ONGs pour assurer la gestion des déplacés internes. Le principe 15 recommande d'ailleurs d'accorder aux déplacés internes le droit de rechercher la sécurité dans une autre partie du pays, quitter le pays, le droit de demander l'asile dans un autre pays ainsi que celui d'être protégé contre la réinstallation forcée. Cependant, ces principes ne sont pas contraignants.

En Colombie, dès 1997, le gouvernement colombien reconnaît les déplacements internes comme [consécutifs au conflit armé](#) en adoptant la loi 387. Elle prévoit l'adoption de mesures destinées à assurer assistance et protection aux déplacés, à stabiliser leur situation économique et prévenir les déplacements. La loi des victimes et restitution des terres de 2011 permet notamment un [soutien financier mensuel](#) pour les déplacés après étude de dossier.

## Dossier spécial – Journée mondiale des réfugiés 2019

L'attention aux déplacés est renforcée dans le cadre du point 5 des accords de paix qui permet la mise en place du système intégral de paix, justice, réparation et non répétition. Concernant les déplacés internes, selon la Loi des victimes, l'attention humanitaire relève de la [compétence de l'administration municipale](#). Le HCR, l'agence présidentielle de coopération internationale, l'Unité pour les victimes, avec l'appui d'ONGs, sont les principaux organismes [qui collaborent](#) pour la gestion du phénomène. Selon [Tiphaïne Duriez](#), anthropologue, qualifier juridiquement une personne en situation de déplacement forcé est complexe et relève d'un jugement social. Ce choix correspond au discours majoritaire véhiculé par le conflit, la reconnaissance ou non dans ce discours de la présence de groupes armés menaçant les populations, de bonnes ou mauvaises causes de déplacement, ou encore de la vision et des stratégies de survie qu'adoptent les déplacés eux-mêmes.

### Le déplacement forcé, un phénomène de grande ampleur

Ainsi en Colombie, les déplacements forcés autant internationaux qu'internes sont massifs. Depuis 2015, la Colombie doit à la fois faire face à l'arrivée de réfugiés vénézuéliens et à la gestion des déplacements de populations à l'intérieur de son territoire. Dans ce second cas, il s'agit d'un phénomène ancien. Depuis la décolonisation, des vagues de violences successives ont entraîné le déplacement, souvent des zones rurales vers les zones urbaines et périurbaines. Par exemple, dans les années 1950, l'épisode de conflit entre conservateurs et libéraux connu sous de nom de « la violence » a provoqué le déplacement de 2 millions de personnes [selon le chercheur Paul Oquist](#). L'apparition des guérillas et des groupes paramilitaires, couplée au développement du trafic de drogues ainsi que l'exploitation des ressources naturelles par des grandes multinationales n'a fait que complexifier un panorama de conflit extrêmement dévastateur. De plus, depuis les années 2000, le déplacement forcé n'est plus seulement un dommage collatéral mais une [stratégie à part entière](#) des acteurs armés pour contrôler les territoires.

En 2017, la Colombie comptait 7,4 millions de déplacés, dont 21,2 % issus des communautés afro-colombiennes et 6,2 % issus de communautés autochtones. Leur part a néanmoins diminué car en 2005, les populations afro-colombiennes et autochtones représentaient 43 % du total des déplacés internes ([source Erudit](#)). La part des femmes et des jeunes est également importante. Selon une [enquête du HCR](#), 15 348 personnes se sont déplacées en 2017, et rien qu'entre janvier et juillet 2018, on en compte 19 890. Ainsi, la signature des accords de paix est loin de marquer la fin des déplacements forcés, du fait de la recomposition des luttes de pouvoir dans les zones désinvesties par les FARC (Forces armées révolutionnaires colombiennes). Durant l'année 2019, on note une recrudescence du phénomène. Entre le début de l'année et le mois de février 2019, ce [sont 5 955 personnes](#) qui ont été déplacées à la suite de seize événements violents. Encore, le six juin, [417 personnes](#) issues du peuple wounan vivant dans la réserve Pichima Quebrada ont été contraintes de quitter leur territoire à cause d'affrontements entre des groupes dissidents des FARC et l'ELN (Armée de libération nationale).

### Les réfugiés vénézuéliens en Colombie

En novembre 2018, selon la Banque mondiale, [1,2 millions de Vénézuéliens](#) sont arrivés en Colombie. Également, 250 000 Colombiens sont revenus. C'est impressionnant si l'on compare aux [140 000 personnes étrangères](#) résidentes dans le pays en 2015. Dans le cas des réfugiés vénézuéliens, ils ont quitté leur pays en raison de l'inflation, la pénurie en nourriture, en produits de première nécessité, médicaments, le manque d'accès aux services publics ainsi que la violence généralisée. Selon le HCR, la majorité des Vénézuéliens sont éligibles au statut de réfugié dans le cadre de la Déclaration de Carthagène de 1984, disposant de critères plus larges que la convention de Genève de 1951. Il s'agit d'un instrument régional qui s'adapte au contexte latino-américain notamment les faits de déplacement massif de populations [dus à des crises politiques](#) qui menacent leur sécurité et leur liberté. La Colombie est le premier pays à l'avoir ratifiée.

## Dossier spécial – Journée mondiale des réfugiés 2019

Christian Kruger Sarmiento, directeur de *Migration Colombia*, en 2017 avait déclaré « *Nous avons le devoir historique et moral d'accueillir nos frères vénézuéliens à bras ouverts* ». En rappelant que pendant 40 ans ce sont les Colombiens qui ont fui vers le Venezuela. Ainsi, initialement la politique colombienne en matière d'accueil est ouverte et volontariste. Beaucoup d'élus y voient des opportunités pour l'économie du pays autant avec l'arrivée d'une main d'œuvre qualifiée que d'une main d'œuvre bon marché. Dès 2017, le pays a mis en place un permis spécial de permanence (PEP) ainsi qu'un plan de réponse pour les réfugiés et migrants. Il s'agit d'un permis de deux ans, renouvelable depuis juin 2019, permettant un accès à la santé, à l'éducation et au travail. Cependant, une grande partie des Vénézuéliens en exil n'ont pas de PEP par manque d'information ou encore de papiers d'identité. Les autorités colombiennes débordées ont très vite décidé de limiter l'obtention des visas à ceux disposant d'un passeport réduisant considérablement le nombre de personnes pouvant y prétendre ou entrer par des voies légales. Aujourd'hui 41 % des déplacés sont en situation irrégulière. L'irrégularité migratoire les expose à un manque d'assistance humanitaire et a favorisé des phénomènes de trafic, traite de personnes et exploitation. De plus depuis quatre mois, la frontière avait été complètement fermée sur décision du gouvernement Maduro, ce qui favorisait les points de passage illégaux, rendant encore plus vulnérables les populations. Le HCR en collaboration avec les institutions locales, des ONG et institutions religieuses se sont mobilisés pour ouvrir des centres d'hébergement d'urgence ainsi que répondre aux besoins de première nécessité, qui sont loin de répondre à la masse de demandes qui arrivent.

Les réfugiés vénézuéliens subissent des discriminations. Ils ont souvent été accusés de voler emploi et place à l'école aux Colombiens, ainsi que d'importer des maladies et contribuer à l'augmentation de l'insécurité. Plus que de la pure xénophobie, la journaliste Silvia Ruiz Mancera parle de « aporophobie » : non une peur de l'étranger mais une peur de l'étranger pauvre. Dans un contexte de crise sociale forte en Colombie, la recherche d'un bouc émissaire est une réaction commune et met en concurrence de manière irrationnelle des populations qui cherchent finalement la même chose, la justice sociale et la dignité. À la frontière entre le Venezuela et la Colombie, où le déplacement interne est massif, des mouvements de concurrence sont apparus entre les déplacés internes et les Vénézuéliens en exil. Nous pouvons par ailleurs noter que l'expérience du déplacement forcé pousse certaines communautés à l'inverse à accueillir des réfugiés vénézuéliens. C'est le cas à Cúcuta, ville à la frontière, où 23 familles, dont 60 % sont des déplacées internes accueillent 150 exilés vénézuéliens avec l'aide du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR). Graciela, une déplacée colombienne l'explique : « *Ils sont Vénézuéliens et nous Colombiens, mais nous avons dû vivre la même chose : quitter nos familles, fuir pour chercher de nouvelles opportunités, mourir de faim et recommencer à zéro* ».

### Des communautés particulièrement vulnérables

Nous l'avons constaté plus haut, les minorités ethniques sont particulièrement touchées par le déplacement forcé. En général, ces communautés cumulent les facteurs de vulnérabilité. Leurs territoires sont convoités pour leur richesse en ressources naturelles et deviennent des zones de forts conflits d'intérêts. Au Venezuela ce sont les membres des communautés Warao et Wayuu qui sont contraints de quitter leurs territoires pour cause de pénurie de nourriture et médicaments. Ils se déplacent en Colombie et au Brésil, où ils sont confrontés à des situations très difficiles. Des centaines de familles qui se sont déplacées à la frontière du Brésil, vivent dans un refuge à Boa Vista. La situation des Wayuu est similaire, groupe de plus de 270 000 personnes dont les terres traditionnelles se situent à la frontière entre le Venezuela et la Colombie. Ils subissent famine et sécheresse et ne disposent pas de services de santé ni de transports.

Il existe d'autres communautés qui se retrouvent dans cette situation préoccupante comme les Bari et des Yupka, qui dans la majorité ne parlent pas espagnol. Selon Johanna Reina, assistante de protection du HCR en Colombie, une fois en situation de déplacés, les membres de ces communautés ont de grande difficulté à accéder aux services de base en raison du manque de documentations disponibles

## Dossier spécial – Journée mondiale des réfugiés 2019

dans leur langue. Elle ajoute qu'ils sont confrontés à des défis de perte d'identité, de langue, à détérioration de leurs structures traditionnelles. À travers son bureau local de Rioacha, dans le département de la Guajira en Colombie, le HCR travaille activement avec les autorités et populations locales pour permettre aux enfants de déplacés d'avoir accès à une éducation conforme aux traditions Wayuu et en langue Wayuu, le Wayuunaiki. C'est [le cas de l'école de Maimajasay](#) qui accueille 105 enfants vénézuéliens sans papiers. Dans le cas des enfants déplacés Warao à la frontière du Brésil, des cours en langue Warao sont dispensés au sein des refuges.

### Le déplacement forcé, perte ou réaffirmation d'une culture ?

La situation de déplacement forcé peut être un vecteur fort d'accélération de l'érosion des pratiques culturelles des minorités ethniques. Armando Pay, appartenant au peuple Awa, déplacé du Nariño au Putumayo, [raconte](#) que la perte d'un territoire est un réel traumatisme. Ceci est d'autant plus fort que les communautés autochtones entretiennent des relations spirituelles très fortes avec leurs territoires. Dans un grand nombre de cas, les individus, par mesure d'auto protection, n'utilisent pas leurs langues natales. Dans les espaces urbains, la discrimination est encore plus forte, ce qui pousse encore plus à ne pas entretenir la pratique des traditions, rites et coutumes. Des petits actes tels qu'emporter une marimba, instrument de musique traditionnel, sont importants pour retrouver ses repères et ne pas tout perdre.

Dès 2005, Claudia Rosero Labbé [étudie l'impact du déplacement forcé sur un groupe de femmes afro colombiennes](#), déplacées d'une zone rurale du Chocó jusqu'à la capitale Bogotá qualifiée de « cosmopolite et métisse blanche ». En 2004, parmi la population totale déplacée, 30 % était afro colombienne alors qu'ils ne représentent que 10 % de la population totale.

La chercheuse a étudié le déplacement dans une perspective ethno-raciale. Elle montre que les groupes de populations ne sont pas affectés de la même manière en fonction de cette matrice. Dans le cas des déplacés afro-colombiens, ils ont été très touchés car leurs droits à la propriété collective rend particulièrement difficile leur expropriation. Ainsi, les acteurs qui veulent s'approprier un territoire afro-colombien utilisent la violence contre des groupes entiers. Elle étudie que dans le cas de la population afro colombienne, provenant du Pacifique, le déplacement produit des effets contradictoires. Alors que ces populations sont déracinées, en arrivant à Bogotá, environnement où elles peuvent recevoir de l'aide par l'intermédiaire d'ONG, elles apprennent qu'elles ont des droits. Elles mobilisent le discours des droits pour revendiquer assistance auprès de l'État colombien et diverses institutions humanitaires. Dans son étude, elle note également, que le déplacement des femmes a eu un impact positif concernant leur autonomisation en tant que femmes. Beaucoup se sont impliquées dans des expériences communautaires, ce qui leur a permis d'améliorer leurs conditions de vie et leur capacité de participation politique. Dans son étude, elle montre également qu'arriver en ville leur fait prendre conscience de leur position en tant qu'« autre », alors que leur région d'origine est peuplée majoritairement d'afro-colombiens. En plus de leurs conditions de vie précaires, elles subissent de plein fouet la violence de la discrimination, elles souffrent de ne pas être reconnues socialement et culturellement. Dans leurs discours, elles parlent de fractures dans leurs pratiques culturelles, difficiles à prolonger en milieu urbain, comme le don / contre don, les rituels associés à la mort et aux décès, l'usage curatif des plantes médicinales. Dans le cas des pratiques funéraires, ils ont été considérés comme trouble à l'ordre public à Bogota. Elle note enfin que dans le cas de certaines communautés, notamment *indigenas*, la stratégie est de se montrer discret. À l'inverse pour les femmes afro colombiennes rencontrées, il s'agit de faire reconnaître leurs droits culturels spécifiques consacrés par la Constitution de 1991 qualifiant la Colombie d'État pluriculturel et multi-ethnique. Ainsi, le phénomène des déplacés provoque un mouvement de réaffirmation et revendication des cultures afro colombiennes dans la capitale.

## Dossier spécial – Journée mondiale des réfugiés 2019

### L'exemple du quartier Sinaï, à Medellin, à la croisée des cultures régionales

Nous l'avons vu, le déplacement forcé peut autant être source d'érosion culturelle, que de réaffirmation de la culture sur de nouveaux territoires, dans le cas des femmes afro-colombiennes de Bogotá. Il permet aussi un mélange des cultures régionales qui pourra être utilisé pour se reconstruire sur un territoire. Nous le verrons dans le cas suivant. Les déplacés qui arrivent en zones urbaines sont souvent relégués dans des territoires de grande précarité. À Medellin, par exemple, les déplacés se concentrent dans des quartiers caractérisés par une urbanisation illégale et une absence des services publics. Dans bien des cas, ces zones de grande précarité sont des espaces de développement de nouvelles solidarités pour tenter de survivre. Les déplacés tentent de se reconstruire une identité en lien avec leur nouveau territoire. Muriel Holguín, Ramos et Batti, dans leur thèse en urbanisation sociale<sup>1</sup>, étudient un quartier accueillant pour la majorité des déplacés, le quartier Sinaï. Ils s'intéressent aux différentes ressources que les personnes mobilisent pour s'approprier un nouvel espace.

Alors qu'ils tentent de se reconstruire, retrouver un territoire est source de beaucoup d'espoir. Or son caractère illégal rend particulièrement imprévisible leur avenir, car ils peuvent être expulsés à tout instant. Après avoir vécu de déplacement forcé des zones rurales aux zones urbaines, ils s'exposent également au déplacement interurbain très fréquent et tout aussi traumatisant. La chercheuse analyse les éléments qui permettent une appropriation de l'espace et la construction d'une vie collective. Elle note que ces lieux sont caractérisés par une rencontre entre les différentes coutumes et savoir-faire des différentes régions colombiennes qui est vécue comme une grande richesse pour les habitants. L'échange de recettes, de diverses musiques, danses ou encore jeux traditionnels permettent la construction d'un tissu social riche mêlant la culture caribéenne, chocoanaise transportées par les déplacés et la culture antioquienne, département où se situe Medellin. Les habitants issus de zones rurales tentent également de préserver leur culture paysanne et les savoir-faire associés. La culture de plantes médicinales est source de grande fierté pour les femmes du quartier qui peuvent par cet intermédiaire disposer d'un élément à donner ou à transmettre. Ceci leur permet de retrouver leur dignité. L'affirmation de ce tissu social et du capital culturel qu'il contient sera un argument utilisé par les leaders communautaires pour revendiquer la non-expulsion et légalisation de leur quartier.

Image : Niños de Paz en el Catatumbo - ACNUR y ECHO por la educación, par UNHCR/ACNUR Amériques, [Flickr](#), CC-BY-NC-SA 2.0

#### Pour aller plus loin.

[Claudia Mosquera Rosero-Labbé, Souffrir du déplacement forcé pour connaître ses droits Impact du conflit armé interne sur les Afro-colombiennes](#)

[Tiphaine Duriez, Les transpositions urbaines du déplacement forcé en Colombie : spatialisation, catégorisation et transformation d'une dynamique migratoire](#)

[Hoover Stevens Cometa Taborda, Oscar Julian Rodriguez Ruiz, Ninson Stibenson Orjuela Barrios, La diáspora venezolana y la política de migración en colombia](#)

---

<sup>1</sup> Muriel Holguín, Ramo ,Batti, Intangibles comunitarios en la construcción social del territorio en el SectorSinaí, Comuna 2 santa Cruz, Maestría en ProcesosUrbanos y Ambientales, Universidad EAFIT, Medellin 2017



## Conflit en Ukraine. : Identité, droits et avenir des réfugiés et habitants des zones de conflit et d'occupation



Alejandro MARX

Issu d'une formation en relations internationales au University College of London School of Slavonic and East European Studies, Alejandro Marx a travaillé pour l'OSCE et l'Institut d'Étude de Sécurité de l'Union Européenne. Son mémoire de Master porte sur le rôle de l'Église Orthodoxe russe dans la politique intérieure et extérieure de la Fédération de Russie. Il a appris le russe à l'INALCO et sa veille couvre le monde post-soviétique, ainsi que l'ex-Yougoslavie.

Après cinq années de conflit dans l'Est, l'occupation de la Crimée par la Fédération de Russie et des nouvelles élections présidentielles et parlementaires, l'Ukraine est à un moment de son histoire où elle décide de son avenir dans une situation complexe. Le pays veut alors réaffirmer son identité, notamment par la création de l'Église orthodoxe Ukrainienne. Le conflit à l'Est avec la République Populaire de Donetsk et la République Populaire de Lougansk, entités non-reconnues par la communauté internationale, mais soutenues par la Russie, ainsi que l'occupation de la péninsule de Crimée ont causé le déplacement de nombreuses personnes à l'intérieur de l'Ukraine ou vers la Russie. En Ukraine, 2,4 millions de personnes ont quitté leurs lieux de résidence. 1,4 million de personnes déplacées sont enregistrées auprès du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. L'Ukraine est l'un des dix pays avec la plus grande population de déplacés internes au monde. Il y a également 1 million d'Ukrainiens qui ont quitté l'est du pays pour se réfugier en Russie.

Les défis auxquels font face les populations sont nombreux. En plus de devoir quitter leurs lieux de résidence, les ukrainiens font face à des difficultés pour voter aux élections et enregistrer leurs enfants nés depuis le début du conflit. Les personnes qui reçoivent des pensions de l'État, notamment les retraités, voient leurs pensions non-payées dans de nombreux cas, et doivent suivre des procédures complexes pour continuer à les recevoir. Le conflit a limité la liberté de mouvement des citoyens à cause des contrôles à la nouvelle « frontière » avec la Crimée. De plus, malgré un cessez-le-feu, des tirs ont encore lieu aux lignes de contact dans l'est de l'Ukraine.

### Des contraintes administratives aux répercussions importantes pour la société et dans l'organisation des élections.

Le conflit a eu un impact négatif pour l'enregistrement des enfants nés dans ces régions depuis son commencement.

## Dossier spécial – Journée mondiale des réfugiés 2019

Bien qu'il existe une procédure qui permette aux parents de ces territoires d'enregistrer leurs enfants auprès des institutions ukrainiennes, elles sont compliquées. En effet, les autorités ukrainiennes ne reconnaissent pas les documents émis par les autorités séparatistes de Lougansk et Donetsk, ni par les autorités russes en Crimée. Les archives des bureaux d'enregistrement portant sur les années de 2016 à 2018 révèlent que seulement 43 % des enfants nés dans les territoires occupés des oblasts de Lougansk et Donetsk sont enregistrés, et seulement 10 % des enfants nés en Crimée. Cette situation aura pour impact de rendre difficile la reconnaissance de la nationalité ukrainienne pour ces enfants, les empêchant d'obtenir un passeport et d'accomplir des procédures importantes pour leur vie (inscription à l'université, mariage, etc.). Cependant, le 18 janvier 2018, la Verkhovna Rada (Parlement ukrainien) a voté une loi qui permet la reconnaissance de certains documents produits par les autorités séparatistes, notamment les certificats de naissance et les certificats de décès. Cette loi votée par le Parlement ukrainien a été applaudie par l'ONU. Pourtant, elle ne s'applique pas à la Crimée et une procédure d'enregistrement de ces documents par les autorités ukrainiennes n'a pas encore été créée<sup>2</sup>.

Alors que de fortes difficultés demeurent, les années 2019 et 2020 sont importantes du point de vue électoral. En mars 2019 ont eu lieu les élections présidentielles. Elles devraient être suivies en juillet 2019 des élections parlementaires, et en octobre 2020, des élections municipales. Les déplacés ont des difficultés pour pouvoir voter. Avec 1,4 millions de déplacés à l'intérieur de l'Ukraine, c'est 4 % de l'électorat qui ne vit plus dans sa circonscription. Les électeurs ne peuvent voter que dans leurs lieux de résidence permanente, rendant impossible le vote pour les déplacés. Toutefois, s'ils déclarent un nouveau lieu de résidence, ils perdent les aides financières perçues grâce au statut de déplacé. Bien qu'ils puissent s'enregistrer temporairement pour chaque élection, cette procédure doit être faite cinq jours avant la date du vote et doit être répétée pour chaque élection. De plus, les votes des déplacés ne comptent que pour la moitié des députés. Les déplacés ne peuvent pas voter pour les élections municipales<sup>3</sup>. Cela crée un statut de citoyen de seconde classe pour les déplacés en Ukraine.

### Une reconfiguration de l'identité pour les déplacés et réfugiés

Vivre en dehors de leurs territoires d'origine suite au conflit pousse ces personnes à reconstruire leurs identités ou à les réaffirmer. Ainsi, 81,5 % des réfugiés de l'est ukrainien en Russie déclarent préférer rester en Russie. Les déplacés internes dans d'autres régions ukrainiennes ont cette même opinion dans une moindre mesure (64,9 %). Si les réfugiés fuient en Russie, cela est dû à la présence de membres de la famille et/ou d'amis installés dans le pays voisin. En effet, 87,4 % des répondants en Russie disent y avoir de la famille ou des amis. Ils peuvent compter sur ces soutiens pour s'installer. Cela ne concerne que 38 % des répondants en Ukraine. De plus, les réfugiés en Russie sont 70 % à déclarer avoir trouvé un travail pour seulement 46 % des déplacés en Ukraine. Il faut toutefois prendre en considération que la population des déplacés en Ukraine compte plus de retraités et de familles. Ils perçoivent des retraites ou pensions de l'Etat ukrainien (66 % en Ukraine contre 14 % en Russie). La continuation du conflit pérennise l'installation des réfugiés en Russie et le retour dans leurs villes d'origine semble de plus en plus improbable. Ils finissent par se considérer comme russes. L'identité des déplacés qui restent en Ukraine ne change pas de manière significative.

Cette intégration plus ou moins importante dans le territoire d'accueil modifie sensiblement les identités notamment chez les réfugiés installés en Russie. Plus de 50 % déclarent se sentir « plus russe », et 30 % déclarent se sentir « plus russe et plus ukrainien de manière égale » dans leurs identités. Pour les déplacés en Ukraine, au contraire, plus de la moitié considèrent que leur identité n'a pas changé. Seulement 30 % déclarent se sentir « plus ukrainien », et 13 % « plus russe et plus

<sup>2</sup> Briefing Note, Birth registration, United Nation Ukraine, July 2018, [https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/briefing\\_note\\_birth\\_registration\\_update\\_02.08.18.pdf](https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/briefing_note_birth_registration_update_02.08.18.pdf), (consulté le 14/05/2019)

<sup>3</sup> Voting rights of internally displaced persons in Ukraine, Protection Cluster Ukraine, February 2019, [https://www.unhcr.org/ua/wp-content/uploads/sites/38/2019/02/Advocacy-Note-Voting-Rights-of-IDPs\\_ENG.pdf](https://www.unhcr.org/ua/wp-content/uploads/sites/38/2019/02/Advocacy-Note-Voting-Rights-of-IDPs_ENG.pdf), (consulté le 19/05/2019)

## Dossier spécial – Journée mondiale des réfugiés 2019

ukrainien de manière égale ». Ils sont également 50 % à déclarer se sentir « citoyen ukrainien »<sup>4</sup>. Cela indique que le conflit n'a pas poussé les déplacés en Ukraine à adopter une identité basée sur l'ethnie. Les idées des mouvements d'extrême-droite ukrainiens ne semblent donc pas avoir influencé outre mesure ces déplacés.

### Déplacés et l'Église, identités religieuses en temps de conflit

La récente création de l'Église orthodoxe ukrainienne, séparée de l'Église orthodoxe russe du Patriarcat de Moscou pour rejoindre le Patriarcat de Constantinople, participe à l'affirmation de l'identité ukrainienne. Cette création a provoqué un nombre de dissensions entre les partisans de cette nouvelle Église orthodoxe. En effet, ils estiment que l'élection du primat de la nouvelle Église contredit les canons de l'Église et que les statuts n'ont pas été suffisamment débattus<sup>5</sup>. L'ancien Président ukrainien, Petro Porochenko, a apporté son soutien à la création de cette Église indépendante, pendant que le Patriarcat de Moscou a rompu ses liens avec Constantinople<sup>6</sup>. Cependant, dans les territoires comme la Crimée et les zones de Donetsk et Lougansk qui ne sont pas sous le contrôle du gouvernement ukrainien, l'Église orthodoxe russe est toujours présente. Les Ukrainiens réfugiés en Russie ont seulement accès aux paroisses de l'Église orthodoxe russe. Cela risque d'accentuer les différences entre les ukrainiens dans la zone contrôlée par le gouvernement et ceux dans la zone non-contrôlée.

La création de l'Église orthodoxe ukrainienne permet de contrecarrer l'idée du « monde russe » (Русский мир) promue par le gouvernement russe. Cette idée soutient qu'en dehors de la Russie, il existe des personnes d'ethnie russe sous la protection de la Russie, bien qu'ils n'en aient pas la citoyenneté. Cela justifierait à l'avenir des interventions militaires russes en dehors de ses frontières, notamment dans les pays baltes qui comptent d'importantes communautés russes.

Cette politique visant à souligner une identité religieuse ukrainienne a pour effet de créer un sentiment de marginalisation des ukrainiens membres de l'Église orthodoxe russe. Dans les territoires occupés par les séparatistes et en Crimée, une politique de persécution des mouvements religieux qui ne font pas partie de l'Église orthodoxe russe crée également un sentiment de marginalisation.

### La répression des groupes religieux dans les territoires occupés

Dans les territoires occupés par la République Populaire de Donetsk et la République Populaire de Lougansk (RPL), certains groupes religieux sont réprimés. Le 10 avril 2019, dans l'oblast de Lougansk, des membres des milices de la RPL ont perquisitionné un lieu de culte de l'Église orthodoxe ukrainienne. Cette perquisition a été justifiée par le non-enregistrement de l'Église auprès des autorités de la République populaire de Lougansk. Des églises protestantes ont également été visées<sup>7</sup>. En novembre 2018, les Témoins de Jéhovah avaient été interdits de pratiquer par les autorités de la République populaire de Donetsk<sup>8</sup>. Cette politique suit celle des autorités russes qui ont également banni les Témoins de Jéhovah de leur territoire. En plus de viser les lieux de culte de l'Église orthodoxe ukrainienne ainsi que ceux de plusieurs mouvements protestants et évangéliques,

<sup>4</sup>The Displaced Ukrainians: Who are they, and what do they think?, Gwendolyn Sasse, Centre for East European and International Studies, <https://www.zois-berlin.de/publikationen/zois-report/zois-report-2017/>, (consulté le 19/05/2019)

<sup>5</sup>Dissensions au sein de la nouvelle Église autocéphale d'Ukraine, Jacques Berset, Portail catholique suisse, <https://www.cath.ch/newsf/dissensions-au-sein-de-la-nouvelle-eglise-autocephale-du-ukraine/>, (consulté le 14/05/2019)

<sup>6</sup>La création d'une Église ukrainienne autonome célébrée à Istanbul, Jacques Berset, Portail catholique suisse, <https://www.cath.ch/newsf/la-creation-d'une-eglise-orthodoxe-ukrainienne-autonome-celebree-a-istanbul/> (consulté le 14/05/2019)

<sup>7</sup>Donbas: Luhansk: Orthodox cathedral, more Protestant churches raided, Felix Corley, Forum 18, [http://www.forum18.org/archive.php?article\\_id=2467](http://www.forum18.org/archive.php?article_id=2467), (consulté le 14/05/2019)

<sup>8</sup> Donbas: Donetsk: Jehovah's Witnesses banned, Felix Corley, Forum 18, [http://www.forum18.org/archive.php?article\\_id=2428](http://www.forum18.org/archive.php?article_id=2428), (consulté le 14/05/2019)

## Dossier spécial – Journée mondiale des réfugiés 2019

une mosquée a également été fermée en juin 2018 et son imam interrogé<sup>9</sup>. Dans la péninsule de Crimée, les pratiques religieuses sont dorénavant contrôlées par les autorités russes. En janvier 2019, un membre de la communauté musulmane de Crimée a été condamné à quatre années de prison pour une réunion de réflexion théologique avec d'autres membres de la communauté<sup>10</sup>. En 2016, des mouvements religieux, d'obédience protestante et évangélique ont été visés<sup>11</sup>.

Les séparatistes du Donbass déclarent vouloir aligner la politique religieuse de leurs territoires à la politique religieuse de la Fédération de Russie. Les Églises protestantes sont perçues comme l'avant-garde de l'influence occidentale. Le fait de viser des mosquées est le résultat de l'idéologie nationaliste russe des séparatistes qui voient l'Islam comme une menace contre le « monde russe ». Les séparatistes perçoivent les musulmans comme menaçant démographiquement les populations d'ethnie russe dans la Fédération de Russie. Les séparatistes visent les musulmans pour « russifier » les territoires qu'ils contrôlent, en allant au-delà de ce que la politique religieuse requiert dans la fédération de Russie.

### L'influence de la politique sur les déplacés et réfugiés des territoires à l'Est de l'Ukraine et en Crimée

La récente élection de Volodymyr Zelensky à la présidence de l'Ukraine ouvre une nouvelle opportunité dans la consolidation de l'identité ukrainienne. Le président Zelensky propose de privilégier l'identité ukrainienne sur une base citoyenne à l'opposé de l'ethno-nationalisme de l'ex-président Porochenko. Malgré la proposition de Zelensky d'entamer des négociations avec la Russie pour le retour des territoires des oblasts de Lougansk et Donetsk et de la péninsule de Crimée, l'annonce en avril 2019 par le Président russe Vladimir Poutine de faciliter l'obtention de passeports russes pour les habitants des territoires sous le contrôle des séparatistes de Donetsk et Lougansk risque d'accentuer les différences entre les réfugiés en provenance de ces régions<sup>12</sup>. L'exil des déplacés de Donetsk, Lougansk et de la Crimée dans d'autres régions d'Ukraine et en Russie va continuer, leur laissant pour seuls échappatoires de s'installer sur les territoires où ils se trouvent actuellement et de renoncer à toute attache avec leurs régions d'origine, pour pouvoir reconstruire leurs vies. Pour les personnes continuant à vivre dans les oblasts de l'est, leurs situations continueront de dépendre des intérêts géopolitiques de la Russie. Les personnes vivant en Crimée et refusant de reconnaître l'occupation russe continueront de subir le contrôle par les forces de l'ordre russes. Dans ces régions d'Europe, la géopolitique continuera à avoir une influence totale sur la vie des individus.

Image : *Перехід цивільних осіб через лінію фронту* (*Chevauchement des axes civils de part et d'autre de la ligne de front*), par [UNICEF Ukraine](#), 2015, A. Filippov, Flickr, CC BY 2.0.

### Pour aller plus loin ...

[Gwendolyn Sasse, Centre for East European and International Studies, The Displaced Ukrainians: Who are they, and what do they think?](#)

[CNDI, dossier pays, Ukraine](#)

<sup>9</sup> Donbas: Donetsk: Places of worship seized, sealed, Felix Corley, Forum 18, [http://www.forum18.org/archive.php?article\\_id=2422](http://www.forum18.org/archive.php?article_id=2422), (consulté le 14/05/2019)

<sup>10</sup> Crimea: Four years' jail for mosque meetings, Felix Corley, Forum 18, [http://www.forum18.org/archive.php?article\\_id=2444](http://www.forum18.org/archive.php?article_id=2444), (consulté le 14/05/2019)

<sup>11</sup> Crimea: Paying fines "would be to admit that they did something wrong", Felix Corley, Forum 18, [http://www.forum18.org/archive.php?article\\_id=2137](http://www.forum18.org/archive.php?article_id=2137), (consulté le 14/05/2019)

<sup>12</sup> Russia offers passports to east Ukraine, president-elect decries 'aggressor state', Darya Korsunskaya, Pavel Polityuk, Reuters, <https://www.reuters.com/article/us-ukraine-crisis-russia-passports/russia-offers-passports-to-east-ukraine-president-elect-decries-aggressor-state-idUSKCN1S01LU>, (consulté le 14/05/2019)

## Dossier spécial – Journée mondiale des réfugiés 2019



OBSERVATOIRE  
**PHAROS**  
Pluralisme culturel  
et religieux